

## LE CHÂTEAU D'EAU, RUE DES RÉSERVOIRS

# LE DISCRET COLOSSE DU LAC

**En son temps, la construction de l'édifice le plus élevé du Vésinet a soulevé quelques protestations. Mais petit à petit, notre château d'eau s'est fondu dans le paysage. Aujourd'hui il ne fait plus beaucoup parler de lui, et il est bon parfois de rappeler combien il est utile !**



Vu de la terrasse du parc du château de Saint Germain-en-Laye, il émerge fièrement de la vaste étendue verte, faisant presque concurrence aux buildings de la Défense, dont les silhouettes effilées se dressent en arrière-plan.

Le réservoir du lac Supérieur mesure 45 mètres de haut (2 ou 3 mètres de plus que le sommet du clocher de l'église Sainte Marguerite) et sa capacité (1 700 m<sup>3</sup>) est un peu inférieure à celle du réservoir de Carrières-sur-Seine. Cette construction fonctionnelle est semblable à des milliers d'autres à travers le territoire, mais ici au Vésinet, où les règles d'urbanisme sont très encadrées, sa présence massive paraît particulièrement incongrue.

Dès la construction vers 1860 du premier château d'eau, dont le bâtiment de style rustique est toujours visible de nos jours sur les rives du lac Supérieur, on a pourtant bien cherché à fondre harmonieusement ce type d'édifice dans le paysage. Mais les besoins en eau ont vite augmenté, en même temps que l'accroissement de la population du Vésinet, et l'édification vers 1895 d'un réservoir métallique de 25 mètres de haut et de 500 m<sup>3</sup> monté sur pylônes, difficilement dissimulable, a été nécessaire.

Plus tard, en 1924, la Société Lyonnaise des Eaux et de l'éclairage rachète la Société des Eaux et terrains du Vésinet. Elle étend rapidement son activité aux communes voisines et fait construire, à côté du réservoir métallique, un ouvrage supplémentaire en béton, achevé vers 1929. Manifestement, cette solution est vite jugée insatisfaisante, puisque dès 1934, un permis de construire est déposé pour rehausser ce dernier, tandis que le réservoir sur pylônes est supprimé. Le bâtiment que l'on connaît aujourd'hui est ainsi achevé vers 1937.

Cette « surenchère » ne pouvait laisser indifférent le Syndicat d'initiative qui, au cours des années 20 et 30 en particulier, a beaucoup œuvré pour la préservation du site. Dans un rapport de 1937, il déplore : « ce monument devient cyclopéen et déshonore un des plus charmants paysages du Vésinet. Si un jour un administrateur de la Société des Eaux peut venir jusque là, il est hors de doute que notre tristesse deviendra la sienne, et que son intérêt pour Le Vésinet se rapprochera du nôtre ». Pourtant, peu à peu, les Vésigondins se sont habitués à la présence de ce géant finalement bien discret.

Damien RIEHM

### Mais à quoi sert-il ?

Le château d'eau, aussi appelé réservoir, est la pièce maîtresse de l'approvisionnement en eau potable de la plupart des foyers français.

- Il sert à stocker l'eau, qui est acheminée par le distributeur depuis les usines de production d'eau potable, pour la redistribuer sur le réseau en fonction des besoins. Il a donc une fonction de régulation importante et sa mise en réseau permet d'assurer le relais en cas de maintenance ou de pic d'utilisation. Le stockage de l'eau permet également de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie et d'assurer ainsi la défense incendie des populations.
- Il assure également une pression d'eau constante dans le réseau.

Afin d'être certain que l'eau demeure d'une qualité irréprochable, les réservoirs sont soigneusement nettoyés et inspectés chaque année. L'opération débute par la vidange complète de l'édifice, puis on procède au lavage des parois par la pulvérisation de produits agréés. Suivent les phases de rinçage et de désinfection. Enfin, d'ultimes analyses d'eau sont effectuées avant de reconnecter le réservoir au réseau.

Pour tout connaître sur la passionnante histoire de l'eau au Vésinet, consulter le site de la Société d'histoire du Vésinet : [www.histoire-vesinet.org](http://www.histoire-vesinet.org).

*Merci à la Lyonnaise des Eaux pour ces informations qu'elle nous a aimablement fait parvenir et pour les recherches qu'elle a effectuées.*

